

— La cérémonie s'est accomplie suivant le rite accoutumé, mais on remarquait que les trois seuls cardinaux de la création de Pie IX en étaient absents. Le cardinal Oreglia, doyen du Sacré Collège, était souffrant. Le cardinal Parocchi relevait d'une sérieuse maladie, une pneumonie compliquée de maladie de cœur et qui a failli l'emporter. Quant au cardinal Ledochowski, l'état de sa vue lui interdisait presque complètement toute fonction ecclésiastique. Les cardinaux portaient les vêtements violets, c'est-à-dire de deuil, et n'avaient de rouge que les bas et la calotte. Leur ceinture était pareillement en moire violette, mais elle est distinguée de celle des prélats par le gland d'or qui la termine.

— Le jour du mardi gras, le pape a reçu dans la salle du trône les prédicateurs du carême à Rome. Ceux-ci avaient auparavant prêté serment et fait la profession de foi entre les mains de Mgr Cappelletti, vice-gérant de Rome. Le Souverain-Pontife leur a adressé un discours paternel, puis leur a fait lire les instructions auxquelles ils devaient se conformer dans leurs prédications.

La nomination du prédicateur de Saint-Louis-des-Français a failli créer un incident diplomatique. L'abbé Valentin, professeur de théologie à l'université catholique de Toulouse, avait accepté de prêcher la station. Quand ce choix fut soumis à l'ambassadeur, celui-ci en référa au ministère des Cultes qui répondit par un refus absolu. Ne pouvait prêcher dans l'église de Saint-Louis qu'un prêtre rétribué, c'est-à-dire contrôlé par l'Etat, et retenu ainsi par la crainte d'une amende s'il osait mettre les droits de Dieu avant ceux de la société laïque. Mgr d'Armailhacq, supérieur de Saint-Louis, déclara que si le gouvernement imposait un pareil choix, mieux valait suspendre la prédication. Car tous les prêtres rétribués étant curés ou vicaires, aucun ne pouvait quitter, en cette époque de l'année, les fonctions qui lui étaient dévolues. Il se voyait donc dans l'impossibilité de pourvoir à ce service.

Devant cette impossibilité évidente, la direction des Cultes a dai-